



Paris, le 16 mai 2011

## Présentation de la Note d'analyse

### « Emploi et chômage des jeunes : un regard comparatif et rétrospectif »

Lundi 16 mai 2011

par Vincent Chriqui,  
Directeur général du Centre d'analyse stratégique

*Seul le prononcé fait foi*

#### **Pourquoi cette note ?**

- Sujet structurel du marché du travail français ; mais aussi jeunes particulièrement frappés par la crise ;
- sujet au cœur de l'actualité, avec le nouveau plan apprentissage du gouvernement et les négociations paritaires en cours ;
- suite de précédents travaux du CAS (Note sur « La formation professionnelle des jeunes », avril 2010)... et d'autres à venir, prévu au programme de travail 2011 (Approche comparative sur l'apprentissage).

## **Valeur ajoutée spécifique de cette note :**

### **S'agissant du diagnostic :**

- le temps long (30 ans) et la comparaison européenne ;
- le croisement entre la problématique « emploi » et des éléments du champ « éducation nationale » (évolution du taux de scolarisation notamment). Secteurs souvent segmentés s'agissant des politiques publiques, mais y compris dans les productions statistiques et les analyses.

### **S'agissant des propositions :**

- insister sur l'articulation entre les outils, l'idée de « gamme » d'outils, la transversalité de la démarche d'accompagnement, davantage que sur la création de nouveaux outils ou la modification des outils existants ; (proposition 1, et propos finaux sur la coordination des acteurs) ;
- essayer d'intégrer dans la réflexion sur les outils à la fois les leçons de la crise et les nouvelles contraintes budgétaires (proposition 3 : théoriser l'utilisation conjoncturel des outils / proposition 4 : croiser les préoccupations sur la manière d'adjoindre de la formation aux contrats aidés et sur le développement de l'apprentissage, en tentant de régler les problématiques de financement).

## **Principaux éléments de diagnostic :**

### **Situation actuelle :**

- Taux de chômage des jeunes plus élevé que la moyenne de nos partenaires européens (janvier 2011 : 23,2 % en France, contre 20,6 pour l'UE27)
- Toutefois, comparaison difficile car un taux d'activité plus faible, avec notamment cumuls emploi-études plus rares que chez nos partenaires.
- Au total, part de chômeurs parmi les jeunes (actifs ou inactifs) en ligne avec la moyenne européenne : France à 9,2% contre 9,3 et 8,6 pour l'UE15 et l'UE27.
- Et il faut rappeler que, sur la décennie précédant la crise (1996-2008), la France avait réalisé une performance remarquable, avec une forte baisse du taux de chômage des jeunes (-6 points contre -1,6 en moyenne dans l'OCDE).

### **Effets de la crise :**

- Les jeunes ont été particulièrement touchés par la crise économique (notamment au début de la crise, CDD et intérim ; or, l'intérim compte 30% de jeunes).
- Mais la sensibilité à la conjoncture est un phénomène ancien ;
- Et la France a plutôt bien résisté par rapport aux autres pays, y compris pour les jeunes (moindre dégradation que dans beaucoup de pays).

## **Moins d'actifs mais plus de chômeurs. Quelles explications sur le plus long terme ?**

- Facteur central : l'augmentation du taux de scolarité. Le chômage des jeunes aurait sinon beaucoup plus augmenté. « Si le nombre de jeunes actifs (15-29 ans) s'est réduit en France de 2,1 millions en trente ans, la démographie n'y a contribué que pour moitié (- 1,2 million).

La différence s'explique par un puissant mouvement de poursuite d'études qui s'est opéré jusqu'au milieu des années 1990. »

- C'est d'abord la hausse du chômage de l'ensemble de la population qui pèse sur le chômage des jeunes, du fait des caractéristiques de ces derniers qui sont mal placés dans la file d'attente (coût du travail par rapport à leur expérience ; parcours d'insertion de plus en plus long pour les « outsiders » ; poids dans les contrats de courte durée ; problèmes d'adéquation des qualifications aux besoins du marché).

**Propositions** : Logiques de nos propositions : cf. supra (page 1)

**Proposition 1** : *Développer une large gamme d'outils alternatifs à la scolarité pour les jeunes "décrocheurs" (alternance, filières de "deuxième chance", accompagnement renforcé vers l'emploi...), en lien avec les plateformes locales de suivi et d'accompagnement*

S'agissant essentiellement des décrocheurs, un premier pas essentiel a été franchi avec l'identification et le suivi de ces publics, avec la mise en place progressive des plateformes locales de suivi et d'accompagnement.

Ensuite, on a déjà de nombreux outils à destination des jeunes, notamment des décrocheurs, assez efficaces en eux-mêmes, mais qu'il s'agit d'utiliser au mieux et de coordonner : alternance, écoles de la deuxième chance, CIVIS, contrat d'autonomie, etc.

**Proposition 2** : *Veiller à ce que le développement de l'alternance concerne tous les niveaux de formation et s'appuie sur une amélioration de l'accueil et des conditions de vie des jeunes en alternance (logement des apprentis dans le cadre des investissements d'avenir, aides au permis de conduire, etc.).*

Du fait du nouveau plan alternance qui sera prochainement mis en œuvre (bonus-malus notamment), on n'a pas centré la réflexion sur de nouvelles adaptations du système de l'alternance.

On a simplement voulu insister sur l'importance d'un développement de l'apprentissage qui ne concerne pas seulement le supérieur, mais aussi le secondaire. C'est sans doute une préoccupation dont doivent se saisir les acteurs territoriaux, à discuter entre les régions, les préfets, les recteurs, les partenaires sociaux.

**Proposition 3** : *En réponse à la surexposition de l'emploi des jeunes aux chocs conjoncturels, faire davantage des contrats aidés du secteur marchand (hors alternance) un outil de gestion contra-cyclique et de soutien aux jeunes les plus en difficulté.*

Il s'agit notamment de tirer les leçons de la crise et de réfléchir aussi plus sereinement à l'usage des outils existants en fonction de la conjoncture.

S'agissant des aides aux entreprises, il y a la politique structurelle, face à la problématique du coût du travail. On peut noter à cet égard que, même si elles ne sont pas ciblées sur les jeunes, la politique de modération du SMIC et les allègements généraux de charges constituent la politique de l'emploi la plus massive et la plus efficace en faveur des jeunes.

Pour leur part, les contrats aidés sont coûteux et leur efficacité contestée. S'agissant des contrats aidés marchands, on pourrait donc en faire davantage un outil de gestion conjoncturel et restant assez ciblé sur les jeunes les plus en difficultés.

(cf. l'expérience du plan de relance)

**Proposition 4 :** *Valoriser l'expérience des jeunes dans le secteur non marchand en transformant une part des emplois aidés du secteur public en contrats d'apprentissage*

À chaque réforme des contrats aidés, s'est posée la question de coupler cela avec de la formation de façon plus systématique. Tous les gouvernements y ont renoncé, notamment pour des problèmes de coût.

Par ailleurs, le gouvernement a fixé des objectifs ambitieux de développement de l'apprentissage. Là encore, à chaque relance de l'apprentissage, se pose la question, coûteuse également, de l'apprentissage dans le secteur public.

Croiser ces deux préoccupations, peut-être en faisant un peu moins, mais mieux, peut apporter des pistes de solutions à la question du financement.

On pourrait faire un peu moins de contrats aidés non marchands, mais recycler les économies budgétaires vers des contrats d'apprentissage dans le secteur public, sachant que, s'il y a le surcoût de la formation, il y a aussi des économies sur la rémunération (les apprentis ne sont pas tous rémunérés à un SMIC plein).

C'est une piste de réflexion qui nous semble mériter un examen attentif, même si cela nécessite aussi d'identifier les emplois pouvant donner lieu à une formation en alternance et aboutir à une qualification valorisable ensuite aussi dans le secteur marchand.

### **Autres propositions hors de cette note mais déjà formulées :**

L'orientation des étudiants doit être effectuée davantage en fonction des besoins du marché du travail.

Exemple: taux de chômage pour les docteurs 3 ans après leur thèse est de 14 % en « Lettres et Sciences humaines » et de 4 % en « Mécanique, Électronique, Informatique, Sciences de l'ingénieur » (d'où l'importance des travaux de prospective sur les secteurs et métiers porteurs).

Mais attention à ne pas être « adéquationniste » à court terme. Besoins des entreprises évoluent rapidement, forcément plus vite que l'adaptation des formations. Donc réduction de la gamme des spécialités de formation. Et importance croissante des compétences transversales.

#### **• Contact Presse**

##### **Centre d'analyse stratégique**

Jean-Michel Roullé

Responsable de la communication

Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37

jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr